

Commode "Louis XIV" attribuée à Thomas Hache



Commode "Louis XIV" ouvrant par trois rangs de tiroirs marquetée de noyer brulé, d'épine-vinette, de fresne, de buis, d'érable, de lierre et d'os. Elle repose sur quatre petits pieds. Chacun des tiroirs simule trois faux tiroirs par des "tableaux de marqueteries" représentant diverses fleurs encadrés par des baguettes de frisages. Des traverses apparentes séparant les tiroirs sont décorées de frises de feuillagées. La commode présente un tablier également marqueté de fleurs. Les côtés sont aussi richement agrémentés de marqueterie de fleurs et d'oiseaux. Les montants encadrant la façade sont champs tournés et marquetés de frise de rinceaux. La commode est garnie de bronzes dorés et ciselés en entrées de serrure, en poignées de tirage, en chutes et en sabots.

Le bâti est en pin.

La commode est surmontée d'un marbre "brèche de Médous jaune" mouluré sur son pourtour d'un bec de corbin.

Vers 1720

Attribuée à l'ébéniste Thomas Hache.

Restaurations d'usage, vernis récent, pieds postérieurs

H. 86 x L. 130 x P. 65 cm

La commode que nous présentons aujourd'hui est d'une qualité remarquable de par les luxueux matériaux utilisés, par les motifs de la marqueterie mais aussi par certains détails de la forme. Ainsi, nous pouvons

l'attribuer au célèbre ébéniste grenoblois Thomas Hache. En effet, plusieurs éléments permettent d'émettre cette hypothèse.

Tout d'abord, nous citerons la marqueterie, élément essentiel dans la reconnaissance du travail de cet ébéniste. L'utilisation de nombreux bois indigènes pour un même meuble est caractéristique. Il réalise des motifs en bois clair sur un fond en bois plus foncé afin de les mettre en valeur. C'est le cas de notre commode qui présente un fond de noyer brulé, technique très appréciée par Thomas Hache, tout comme l'utilisation d'os dans la marqueterie.

De plus, la commode présente une riche marqueterie de fleurs. Hache adopte cette marqueterie florale dite "naturaliste" (inspirée de l'Italie, près du Dauphiné) dès 1710 et la sertit dans des réserves (d'inspiration parisienne). Elles permettent d'organiser la composition de manière élégante. Par ailleurs, nombreuses des commodes attribuées à cet ébéniste qui n'estampillait pas présentent sur leurs côtés, au dessus du motif principal, un frisage encadré coupé par le marbre.

En ce qui concerne la forme, cette commode est typique de la production de Thomas Hache. Ce dernier a réalisé deux types de commodes : les "commodes mazarine" et les "commodes Louis XIV". L'oeuvre que nous présentons fait partie de la seconde catégorie. Celle-ci a été réalisée sous la Régence (entre 1710 et 1730). Elle se différencie de la commode mazarine par les deux montants antérieurs faisant partie intégrante du bâti. Ceci permet alors de proposer un façade légère doucement arrondie. Le début du XVIIIe siècle, c'est le début de la commode en France. Diffusée rapidement, ce meuble est alors en proie aux innovations les plus prolifiques. Nombreuses de ces commodes présentent des nouveautés qui fixeront le modèle type de la commode. Ainsi, pour les collectionneurs les plus intéressés par l'évolution du mobilier cette commode est un indispensable . Elle marque les innovations des artisans et les nouvelles envies des propriétaires. En effet, ceci se remarque notamment avec le marbre. Les dessus en marbre apparaissent à l'époque Régence. Auparavant, les commodes possédaient un dessus en marqueterie. Cette tendance nouvelle pousse alors certains riches commanditaires à adapter leurs commodes à la nouvelle mode. Notre meuble illustre parfaitement bien cet évènement : le marbre est posé sur un plateau de bois. Ce plancher était l'ancien dessus en marqueterie, il est aujourd'hui visible en façade et sert de traverse.

Sources :

- Rouge (Pierre et Françoise), Le génie des Hache, Editions Faton, 2005
- Dubarry de Lassale (Jacques), Identification des marbres, Editions H. Vial, 2006